

ALPES AUDIT CONSEILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 367 200 euros
Siège social : 127 rue de Gascogne
73600 MOUTIERS
392 154 225 RCS CHAMBERY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 689 274,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	689 274,87 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Un prélèvement sur les réserves - sur le compte « autres réserves »	10 725,13 euros
--	-----------------

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	700 000,00 euros
---	-------------------------------

A titre de dividendes aux associés Soit 777,78 euros par part	700 000,00 euros
--	------------------

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 333,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 648 667,00 euros.

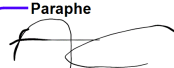
Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 18 décembre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense

Paraphe


Paraphe


doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Revenus distribués	
		Eligibles à l'abattement	Non éligibles à l'abattement
30/09/24	700 000 €	51 333 €	648 667 €
30/09/23	685 000 €	66 978 €	618 022 €
30/09/22	540 000 €	127 200 €	412 800 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 décembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

CFFE0C447B93439...

Signé par :

977F8A8BD852482...

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
 ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
 CRÉDIT BAIL
 LOCATIONS
 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
 ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 Variations de la provision spéciale de réévaluation
 ÉTAT DES STOCKS
 ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
 EFFETS DE COMMERCE
 ENTREPRISES LIÉES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
 LES ENGAGEMENTS
 DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
 LES EFFECTIFS
 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
 TRANSFERTS DE CHARGES
 ANNEXES COVID-19
 DETTES LIÉES À LA COVID-19
 COMMENTAIRES

	Informations	
	Produites	Non produites
		NS NA
	O	
	O	
		NS
	O	
	O	
	O	
		NS
		NS
		NA
		NA
		NA
		NA
	O	
	O	
		NA
		NA
	O	
	O	
	O	
		NA
		NA
		NA
		NS
		NS
		NA
		NA
		NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 2 813 823,34 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 689 274,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/10/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|---------------|
| - Matériel de transport | 3 à 5 ans ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans ans |

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	103 201		1 953
CORPORELLES	Terrains			20 095 112 088 141 133		106 774
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers				
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			100 000			
TOTAL				373 316	106 774	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			314		
	Autres titres immobilisés			260		
	Prêts et autres immobilisations financières			62 400		
TOTAL				62 974		
TOTAL GENERAL				539 491	108 727	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		105 154	
CORPORELLES	Terrains				20 095 112 088 247 907	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			100 000			
TOTAL				100 000	380 090	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				314	
	Autres titres immobilisés				260	
	Prêts & autres immob. financières			62 400		
TOTAL				62 400	574	
TOTAL GENERAL				162 400	485 818	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	26 466	537		27 003
TOTAL	26 466	537		27 003
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	3 498	2 871	6 369
	Matériel de transport	65 461	22 424	87 885
	Mat. bureau et informatiq., mob.	128 234	24 493	152 726
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	197 193	49 787		246 981
TOTAL GENERAL	223 660	50 324		273 984

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	63 681	63 681	
	Autres créances clients	586 214	586 214	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	310	310	
	Impôts sur les bénéfices	3 356	3 356	
	Etat & autres	5 839	5 839	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
TOTAUX		737 211	737 211	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	56 916
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	56 916

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	31 177
Autres créances	310
Disponibilités	
TOTAL	31 488

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	70 323	70 323		
Personnel & comptes rattachés	159 011	159 011		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	327 895	327 895		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	121 360	121 360		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	8 343	8 343		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	12 024	12 024		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	12 503	12 503		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	943 301	943 301		
TOTAUX	1 654 760	1 654 760		

- Renvois
- (1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2)

Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AAC - SARL ALPES AUDIT CONSEILS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	943 301
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	943 301

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 442
Dettes fiscales et sociales	352 340
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 983
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	358 765

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALPES AUDIT CONSEILS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>127, rue de gascogne 73600 MOUTIERS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 9 2 1 5 4 2 2 5 0 0 0 2 4</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/09/2025</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC IIF IMMOBILISÉES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
		CX	CQ		
		AF	AG	28 419 27 003 1 416	
		AH	AI	76 735 76 735	
		AJ	AK		
		AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO		
		AP	AQ		
		AR	AS		
		AT	AU	380 090 246 981 133 109	
		AV	AW		
		AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (J)	CS	CT	
			CU	CV	314 314
			BB	BC	
			BD	BE	260 260
		BF	BG		
		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	485 818	273 984 211 833	
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU		
	CRÉANCES	BV	BW		
		BX	BY	649 895 46 681 603 213	
		BZ	CA	30 401 30 401	
	DIVERS	CB	CC		
		CD	CE	1 532 000 1 532 000	
	Comptes de régularisation	CF	CG	379 460 379 460	
		CH	CI	56 916 56 916	
CJ		CK	2 648 671 46 681 2 601 990		
CW					
CM					
CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	3 134 489	320 665 2 813 823	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL ALPES AUDIT CONSEILS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 367 200)			DA	367 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	36 720	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	65 869	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	689 275	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 159 064	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	12 024	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	70 323	
	Dettes fiscales et sociales			DY	616 609	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	12 503	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	943 301	
TOTAL (IV)			EC	1 654 760		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 813 823		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 654 760	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD